



Pour qui ?

- Titulaires de la carte professionnelle (article 1er du décret Hoguet, 20 juillet 1972) ou, s'il s'agit de personnes morales, leurs représentants légaux et statutaires.
- Les personnes qui assurent la direction d'un établissement, d'une succursale, d'une agence ou d'un bureau.
- Les collaborateurs, salariés ou non (agents commerciaux), habilités par le titulaire de la carte professionnelle à négocier, s'entremettre ou s'engager pour le compte de ce dernier.

Pré-requis :

Il n'est pas nécessaire de posséder, avant l'entrée en formation, de connaissances ou pré-requis de niveau de formation spécifique.

Durée : 14H

Prix* : 195 €

Public concerné :
Pro de l'immobilier

Méthode :
E-Learning

Référence : _____
IMMO-ALUR-14

* Exonéré de TVA
(Art.261.4.4a du CGI)

Objectifs de la formation :

- Répondre aux exigences de formation posées par la loi Alur
- Maintien des connaissances et des compétences adaptées aux besoins opérationnels
- Mise à jour des connaissances réglementaires, fiscales et commerciales

Compétences visées :

- De maîtriser les compétences en matière juridique, économique et financière
- De maintenir son niveau de compétences en matière d'immobilier
- D'appréhender les évolutions du cadre juridique de l'exercice de l'activité

Documents remis à l'issue de la formation :

- À l'issue de la formation, nous vous délivrons une attestation de formation qu'il faudra ensuite transmettre à la chambre de commerce et de l'industrie (CCI).



Programme de la formation

► Modules immobilier

- Environnement juridique des agents immobiliers
- Les professionnels de l'immobilier
- Lutte anti blanchiment et professionnels de l'immobilier
- Déontologie et agent immobilier

► Réglementation

- RGPD - Les fondamentaux
- RGPD - Droits des personnes
- RGPD - Obligations des entreprises

► Modules environnement de la construction

- Environnement juridique de l'acte de construire - urbanisme
- Environnement juridique de l'acte de construire - permis de construire
- Le CCMI
- La VEFA
- Cadastre et publicité foncière
- Chronologie d'une opération immobilière

► Modules SCI

- Les SCI : associés et constitution
- Les SCI : fonctionnement
- Les SCI : fiscalité et comptabilité
- Les SCI : dissolution

► Modules fiscalités

- **La fiscalité de l'immobilier 2020 :**
 - Les revenus fonciers
 - La location meublée
 - Les plus values-immobilière
 - L'IFI
 - Le dispositif COSSE
 - Le dispositif Denormandie
 - Le dispositif PINEL

Moyens pédagogiques

Votre principal intervenant



Jean-Michel Pauline,
créateur et directeur général de Babylon.fr.

Formateur expert

- Animateur au Brevet Professionnel de banque
- Ancien maître de conférences à l'Institut Technique de Banque
- Ancien consultant au CFPB Lyon
- Ancien consultant senior et administrateur du groupe Format Finance
- Depuis 2001 gérant de Babylon.fr

Domaines d'expertises :

- Crédits
- Immobilier
- Banque-Assurance

Déroulement de la formation et méthodes pédagogiques

Notre formation e-Learning vous permet un apprentissage efficace, accessible à tous. Nos formations e-learning sont composées de modules interactifs, animés et pédagogiques accompagnés :

- de mises en situations ayant pour objectif de susciter l'intérêt de l'apprenant
- d'apports de connaissances sous formes d'illustrations animées et pédagogiques
- de cas pratiques
- d'exercices d'application, permettant à l'apprenant de s'entraîner
- de quizzes d'évaluation, permettant de s'interroger sur sa compréhension

Tutorat et accompagnement :

Durant toute votre formation, babylon.fr reste à votre service pour toute question pédagogique. En cas de problème technique, ou pour toute question, notre support en ligne est là pour vous apporter de l'aide (support@babylon.fr).

Un spécialiste métier pourra être interrogé à tout moment au cours de votre formation. En cas de difficulté de formation, vous ne vous retrouvez pas seul.

La formation se déroule ainsi :

Vous accédez au campus de formation et suivez les modules de formation selon votre rythme. Chaque module se termine par un quiz de validation (10 questions) qui est noté. Cette note sert de contrôle continu et il faut un minimum de 65 % de bonne réponse pour que le module soit considéré comme « réussi ».

Si votre note est insuffisante, vous pouvez refaire le module autant de fois que vous le souhaitez. Chaque fois que vous recommencez le module, une nouvelle session est créée avec un nouveau score.

À la fin de chaque module d'apport de connaissance une fiche de synthèse (au format pdf) est téléchargeable.

Aspects pratiques

Modalités d'inscription

Faites-nous parvenir votre demande en utilisant le formulaire adapté sur le site www.babylon.fr/campus/.

Démarrage des sessions de formation

Les entrées en formation se font à tout moment pour les parcours E-Learning

Comment consulter le règlement intérieur applicable aux stagiaires ?

Le règlement intérieur s'applique à tous les stagiaires participant à une action de formation organisée par **Babylon.fr**, et ce pendant toute la durée de la formation suivie.

Modalité de suivi et fonctionnement du campus

Chaque apprenant possède un identifiant et un mot de passe personnel lui permettant de s'identifier sur l'espace de formation. Toutes les actions de formation en ligne font l'objet d'un relevé de connexion.

Un suivi de formation régulier est effectué par nos soins. Un outil de suivi permet au tuteur de suivre à distance l'évolution du parcours de l'apprenant.

Vous avancez selon votre rythme. Un contrôle continu de votre progression via des tests de validation est intégré.

Vos référents :

Référent pédagogique : Jean-Michel PAULINE - jean-michel.pauline@babylon.fr / +33 4 79 25 94 96

Référent technique : Lionel PARENT - lionel.parent@babylon.fr / +33 4 79 25 94 96

Référent administratif : Léa PAULINE - lea.pauline@babylon.fr / +33 4 79 25 94 96

Accessibilité :

Les contenus, fonctionnalités et quiz du module sont accessibles aux personnes sourdes ou malentendantes qui peuvent notamment consulter les vidéos grâce à leurs sous-titres (Modules E-Learning sous-titrés).

Environnement technique :

Pour démarrer dans de bonnes conditions, il vous faut avoir une certaine aisance avec un ordinateur, savoir utiliser internet. Les participants doivent savoir utiliser au minimum les principales applications d'un poste de travail sous Windows (messagerie, navigateur Web, bureautique, pdf ...).

- Avoir un accès internet avec une connexion haut débit.
- Avoir à sa disposition, pendant toute la durée de la formation, un ordinateur personnel (Apple ou PC) avec un navigateur récent (Windows : Internet Explorer 10 ou versions ultérieures, Microsoft Edge (dernière version), Google Chrome (dernière version), Firefox (dernière version) ; Mac : Safari (dernière version), Google Chrome (dernière version), Firefox (dernière version))

Durée d'accès au campus :

3 mois d'accès au campus de formation en ligne.

